



DEC 17 1996

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

TYPE D'APPAREIL

Truck Refueller

Ravitailleur de camions

APPLICANT

REQUÉRANT

Wayne/Petroquip, Division of Dresser
160 Cochrane Drive
Markham, Ontario
L3R 9S1

MANUFACTURER

FABRICANT

Wayne/Petroquip, Division of Dresser
160 Cochrane Drive
Markham, Ontario
L3R 9S1

MODEL(S)/MODÈLE(S)

RATING / CLASSEMENT

HS/V387
HS/V389

19 to/à 227 LPM (M5 Meter)
38 to/à 380 LPM (M7 Meter)

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

CATEGORY

The Vista truck refuellers are for retail and wholesale trade of gasoline and diesel.

MAIN COMPONENTS

Depending on the configuration, the main components of these truck refuellers are as follows:

- one or two 1 1/2" or 2" inlets;
- one or two self-priming centrifugal pumps, Blackmere 1 1/2" model TX1-1/2 or 2" model XU2A;
- one or two solenoids per product line;
- one or two 1 1/2" M5 or 2" M7 Liquid Controls meter per product line;
- one dual channel, photo-electric pulser number 39348 for each meter;
- duplex II modular electronic computing register model 880512 with one liquid crystal display per active side;
- 1", 1 1/4", 1 1/2" or 2" outlet(s).

Truck refuellers not equipped with the Blackmere pump use a remote submersible centrifugal type pump that is incapable of pumping air or vapour entrained at the pump's inlet.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

CATÉGORIE

Les présents ravitailleurs de camions Vista sont utilisés pour la vente en gros et en détail de l'essence et du diesel.

COMPOSANTS PRINCIPAUX

Selon le type de configuration, les principaux éléments de ces ravitailleurs sont:

- Une ou deux entrées de 1 1/2 po ou de 2 po;
- Une ou deux pompes Blackmere centrifuges à auto-amorçage de 1 1/2 po modèle TX1-1/2 ou de 2 po modèle XU2A;
- Une ou deux électrovannes par ligne de produit;
- Un ou deux compteurs Liquid Controls M5 ou M7 par ligne de produit de 1 1/2 po ou de 2 po;
- Un générateur d'impulsion photo-électrique à deux canaux, référence 39348, pour chaque compteur;
- Un enregistreur électronique calculateur modulaire, Duplex II, référence 880512, muni d'un dispositif d'affichage à cristaux liquides par côté actif;
- Sortie(s) de 1 po, 1 1/4 po, 1 1/2 po ou de 2 po.

Les ravitailleurs ne comportant pas la pompe Blackmere utilisent une pompe centrifuge submersible à distance de type qui ne pompe pas d'air ni n'entraîne pas des vapeurs à l'aspiration de la pompe.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

Truck refuellers that use a remote pump are designated by the suffix D1. Self-contained truck refuellers are designated by the suffix P1. In either case a suffix C indicates that the truck refueller is for use in Canada. Additional suffixes in the model designation indicate non-metrological design options.

The Duplex II electronic computing register has one central display per side with total volume, total sale and unit price. Only one hose per side can be used at any one time.

The sealed connector J6 located near the bottom left corner on the main computer board adjacent to the J9 and J10 connectors, is used to access programming options to change the k-factor (pulses/litre). An adhesive seal is applied on the 6 pin white plastic connector to prevent access to the programming options.

EVALUATED BY

Denis Johnson
Approvals Examiner
Tel: (613) 952-0617
Fax: (613) 952-1754

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les ravitailleurs de camion qui utilisent une pompe à distance sont désignés par le suffixe D1 tandis que les ravitailleurs de camions autonomes le sont par le suffixe P1. Le suffixe C indique que le ravitailleurs de camion est destiné à être utilisé au Canada. Les suffixes additionnels qui composent la désignation du modèle indiquent des options non métrologiques.

L'enregistreur électronique calculateur Duplex II comprend un afficheur central par côté avec le volume total, la vente totale et le prix unitaire. Seulement qu'un seul boyau par côté peut être utiliser à la fois.

Le connecteur scellé J6 adjacent au connecteur J9 et J10 se trouvant dans le bas du côté gauche de la carte de circuits imprimés principale de l'ordinateur, est utilisé pour avoir accès aux options de programmation afin de modifier le facteur K. Un sceau adhésif est appliqué sur le connecteur de plastique blanc avec 6 bornes afin de prévenir l'accès aux options de programmations.

ÉVALUE PAR

Denis Johnson
Evalueur d'approbation
Tel: (613) 952-0617
Fax; (613) 952-1754

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

Claude R. Bertrand, P.Eng.
Manager
Approval Services Laboratory

 *Claude R. Bertrand***APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Claude R. Bertrand, ing.
Gérant
Laboratoire des services d'approbation

Date: DEC 17 1996